



Procédure de divorce déjà établi sans resultat

Par **sandy1968**, le **24/05/2017** à **12:57**

bonjour,

Je me suis séparé en 2003 de mon mari j'avais un avocat a cette époque, il avait été convoquer plusieurs fois devant le juge mais celui ci ne venait jamais, puis je m'occupait plus de ce divorce et je croyais que les choses allait se faire automatiquement, mais en vain car j'apprend par le notaire comment puis je faire me rapprocher du juge pour demander le divorce je ne sais pas, merci de votre aide

Par **amajuris**, le **24/05/2017** à **13:29**

bonjour,

un divorce ne se fait jamais automatiquement.

vous pouvez choisir un divorce par consentement mutuel.

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10567>

salutations